

PENTHAZ

# La STEP de l'AIEE est en pleine forme



Délégués et membres du comité de direction de l'AIEE se sont rassemblés au terme de leur réunion jeudi 30 juin dernier.

**Les délégués des communes faisant partie de l'association intercommunale pour l'épuration des eaux de Cossonay, Penthalaz, Penthaz, Daillens et Bettens (AIEE) et le comité directeur ont tenu jeudi 30 juin dernier leur assemblée ordinaire d'été sous la présidence de Jacques Deléderray.**

A l'ordre du jour, comptes et gestion 2015 de l'association, avec deux préavis: l'un traitant de la construction d'un nouveau bâtiment de service avec production d'énergies renouvelables, l'autre concernant des modifications apportées au règlement sur la perception de la taxe annuelle d'épuration, qui ne convenait pas à tous les usagers. Après l'appel où l'on a constaté la présence de 17 personnes sur les 26 inscrits, René Devantay, président du Codir (comité de direction), a fourni quelques informations à propos de la nouvelle STEP, mise en service il y a six mois. L'installation donne entière satisfaction et remplit parfaitement son office, malgré quelques maladies de jeunesse qui par bonheur se guérissent sans difficulté. Le décompte final de son prix de revient sera bouclé en août, mais on peut d'ores et déjà affirmer que le budget initial sera respecté.

René Devantay évoque ensuite l'installation pilote traitant les micropolluants au moyen de minuscules billes de charbon. A l'essai depuis 100 jours, les analyses montrent que cette installation test réalisée à l'échelle de 1/100 élimine plus de 80% de ces substances. Elle suscite également l'intérêt d'autres communautés publiques, puisque huit visites à son sujet ont déjà été organisées, ainsi qu'une journée technique et l'ouverture des portes de la STEP au public en avril dernier. Pour terminer son discours, il donne encore quelques chiffres: la station a traité un milliard cent douze millions de

litres d'eau l'an dernier, soit 265 litres par jour et par habitant. On en a extrait 5600 m<sup>3</sup> de boues qui, dans le digesteur, ont généré 86'000 m<sup>3</sup> de gaz, envoyé ensuite dans le réseau.

Objet numéro un de la soirée, les comptes présentent un excédent brut de revenus de 314'240 francs, c'est-à-dire un résultat net de 246'780 francs, somme virée au capital après un amortissement supplémentaire. Le rapport de gestion et les comptes sont adoptés à l'unanimité.

Vient l'examen du premier préavis, proposant un investissement de 1,614 million de francs pour la construction d'un nouveau bâtiment de service avec installations de production d'énergies renouvelables. Une pompe à chaleur produira de l'énergie thermique extraite des eaux épurées et une installation photovoltaïque de 30 kW sera apposée en toiture. Mais on a laissé de côté la pose d'une mini-turbine hydraulique, dont le rendement aurait été trop faible. Ces travaux seront financés ou par un emprunt ou par les fonds propres de l'association. Le second préavis déclenche quelques questions quant à ses modalités d'application, puis il est, comme le premier, adopté avec une seule abstention.

Dans les «divers» enfin, le président Jacques Deléderray fait un petit retour sur cette législature, laquelle selon ses mots aura été lourde à tous points de vue, avec la construction d'une STEP moderne en maintenant l'ancienne en service tant que la nouvelle n'était pas opérationnelle. Il informe l'assemblée que l'installation et l'assermentation des membres de l'association aura lieu sur le site le 7 septembre prochain à 18 heures précises. Puis il clôt la séance qui, pour la majorité des délégués, s'est poursuivie par un repas au restaurant villageois.

Ch. Dutoit